

favorisait l'Australie. Le ministère des Affaires extérieures espérait que ses représentants en Europe pourraient recueillir assez de preuves pour modifier la politique canadienne, à condition de faire preuve d'« ingéniosité, de circonspection et d'une certaine finesse ». [Document 406]

En Extrême-Orient, le Canada demeurait profondément engagé dans la surveillance d'un processus de paix aléatoire en Indochine. Au début de 1956, M. Pearson a conclu que les trois Commissions internationales pour la surveillance et le contrôle au Vietnam, au Laos et au Cambodge (CISC) restaient, malgré leurs nombreuses imperfections, les principaux remparts « contre une explosion en Indochine qui risquerait de déclencher soudainement une guerre majeure ». [Document 613] Alors que la France se préparait à terminer le retrait de ses forces du Vietnam, le Canada a décidé de rester membre de la CISC au Vietnam pour convaincre Saïgon d'assumer la responsabilité des accords de cessez-le-feu et rassurer l'Inde, qui en doutait, que la Commission continuerait de fonctionner.

Avec l'aide du Canada, la Commission a survécu à la crise de succession survenue au printemps 1956, avant de reprendre son travail qui consistait à enquêter sur les violations du cessez-le-feu par les Nord-Vietnamiens et les Sud-Vietnamiens. De plus en plus frustré par l'aptitude de Hanoï à manipuler la CISC, le Canada s'est efforcé toujours davantage de rétablir un équilibre dans les activités de la Commission. Il a travaillé en étroite collaboration avec les autorités sud-vietnamiennes afin que les informations divulguées à Saïgon se bornent aux enquêtes de la Commission relatives aux violations des « libertés démocratiques » commises par le gouvernement de Saïgon. Le délégué canadien au Vietnam, Bruce Williams, a ensuite fait campagne pour l'élimination des postes isolés de la Commission au Nord-Vietnam afin de « dissiper l'illusion que le contrôle des armements était efficace ». [Document 677]

Bien que les Commissions aient beaucoup mieux fonctionné au Cambodge et au Laos, Ottawa estimait encore que les opérations de maintien de la paix étaient dangereuses et onéreuses. L'Inde s'est opposée vigoureusement aux efforts répétés du Canada en vue de faire cesser les activités de la Commission au Cambodge, où elle avait terminé son travail depuis longtemps. Les relations avec New Delhi et son diplomate Krishna Menon, d'humeur changeante mais toujours prêt à critiquer, ont souffert de ces tensions. Au Laos, Ottawa a accueilli favorablement les efforts déployés par les factions communistes et non communistes afin de régler leurs différends par la voie de négociations, mais il a été troublé d'apprendre que Washington n'avait eu la même réaction. M. Léger a observé avec prescience : « En faisant obstacle au désir de réunification de leur pays qui, à notre avis, anime presque tous les Laotiens, nous pourrions ultérieurement les détourner de leur position favorable à l'Occident et les inciter à adopter une position strictement neutre, voire opposée à l'Occident. » [Document 734]

Fatigué et vite irrité par les charges administratives, le Premier ministre Louis Saint-Laurent a joué un rôle moins important dans l'élaboration de la politique étrangère pendant la période étudiée dans ce volume. Néanmoins, il a participé à l'examen de plusieurs dossiers économiques importants. À plusieurs reprises, il s'est servi de ses relations cordiales avec le président Eisenhower pour demander à la Maison-Blanche d'aider des industries canadiennes frappées par les restrictions commerciales et les subventions américaines. En outre, il a fortement contribué à définir la position du Canada à l'égard du Marché commun européen.